Conseil de quartier Saint-Merri

Réunion du 12 juin 2018
Compte rendu

Présent(e)s : Mme de Linde, Mme Etchart, M. Genel, M. Grass, M. Moskovicz, Mme Mazéo, Mme Pons et Mme Vallantin.
Excusé(e)s : Mme Martinez Gaidet.

Intervention de Corine Faugeron, élue référente du Conseil de quartier

Corine Faugeron annonce que la demande des membres du Conseil de quartier de récupérer les végétaux des jardinières séparatives de la rue Beaubourg a été transmise aux services de la Ville. Elle précise que les résultats ne sont pas encore obtenus mais qu'une démarche de sollicitation est lancée. Elle ajoute que les travaux de dépose de ces terre-pleins végétalisés sont prévus pour la mi-août.

Retour sur les réunions des Conseils de quartier du 5 et 11 juin

Les membres du Conseil de quartier trouvent que le World Café des Conseils de quartier, réunion inter quartiers du 4e organisée le mardi 5 juin, fut très intéressante.

Alain Genel a rendu compte des travaux réalisés le 5 juin par les quatre Conseils de quartier du 4e lors de la réunion plénière inter arrondissements, organisée le lundi 11 juin à l'Hôtel de Ville. Lors de cette plénière, des représentants des 1er et 3e arrondissements ont présenté longuement le travail du groupe 1234 et un représentant du 2nd arrondissement, leurs propositions, notamment sur les locaux vacants. Il a été annoncé qu'un référendum sur le nom de la Mairie du futur secteur 1234 serait lancé, ainsi que sur le choix de la Mairie (entre le 3e et 4e).

Compte rendu des travaux de la Commission du budget participatif du 5 juin

Alain Genel fut le seul représentant des quatre Conseils de quartier du 4e à siéger à la Commission du budget participatif du 4e. Les services techniques de la ville, des agents de la Mairie du 4e et des élus étaient présents. Cette commission vise à sélectionner les projets qui seront soumis au vote prévu du 7 au 23 septembre 2018.

27 projets ont été déposés sur la plateforme du Budget participatif en début d'année. 16 projets ont passé les critères de recevabilité (motif d'intérêt général, dépense d'investissement avec peu de coût de fonctionnement, domaine de la Ville) et furent envoyés en étude technique. 9 projets ont reçu un avis favorable des services techniques.

Alain Genel évoque le projet proposant l'installation d'un arbre de la laïcité dans le 4e arrondissement, projet qu'il soutient et qui a reçu un avis favorable lors de la Commission. Le projet de rénovation de la fontaine Niki de Saint-Phalle a nourri de longues discussions avec les services. Alain Genel ne trouve pas normal que la remise en état de la fontaine soit proposée par le biais du budget participatif et a défendu l'idée que sa remise en état ne devait pas être optionnelle. Il n'a pas réussi à convaincre la Commission, mais se rassure compte tenu que l'enveloppe allouée au budget participatif permet de traiter quasiment l'ensemble des projets déposés. Il évoque le projet d'éclairage de la rue de Venise, qui s'est vu augmenté (de 6000 à 20000 euros) pour tenter de travailler sur un aménagement de la rue.

Les projets soutenus par le Conseil de quartier Saint-Merri ont reçu un avis défavorable. Le projet d'installer une fontaine Wallace sur la place Edmond Michelet s'est vu refusé compte tenu de l'installation prochaine d'une fontaine à eau pétillante et à eau plate en fond de place. Alain Genel précise que les services ont également expliqué qu'il n'y a plus de place sur la place Edmond Michelet pour installer une fontaine Wallace, ce qu'il trouve un peu étonnant compte tenu de l'installation probable d'une importante contreterrasse sur la place en dépit de l'avis défavorable du Maire.

Les membres du Conseil de quartier demandent des informations plus précises sur ce droit de contreterrasse.

Alain Genel s'étonne que les agents de la DVD connaissent tout ce qui existe sur la place et que le Conseil de quartier reste toujours dans l'attente du plan de la place.

Le second projet refusé, qui est soutenu par trois des Conseils de quartier du 4e, est l'installation de cinq garde manger-solidaire dans l'arrondissement. La ville considère qu'elle ne doit pas prendre la responsabilité de ces installations, alors que cela ne relève pas de la responsabilité de la Mairie, mais des magasins bio. Le Maire du 4e a cependant annoncé que le projet sera repris hors budget participatif.

Végétalisation du quartier : intervention de Francesca Dandolo, présidente de l'association Les jardiniers du 4e , et échanges sur le projet du Conseil de quartier

Après avoir ciblé des lieux propices à l'installation de jardinières, les membres du Conseil de quartier ont proposé aux commerçants de leur offrir des jardinières s'ils se dotaient d'un permis de végétaliser et s'engageaient à les entretenir. Les commerçants ont tous obtenu leur permis de végétaliser. Alain Genel souligne la complexité logistique du projet constatée au fur et à mesure qu'il avance.

Francesca Dandolo encourage le travail de végétalisation mené par le Conseil de quartier et partage l'avis que l'installation de 34 jardinières est un projet très positif pour l'arrondissement.

Avec l'association des jardiniers du 4e, elle s'est rendue compte qu'il était important, avec l'effondrement du vivant (moineau, abeilles), de chercher ce qu'il est possible de faire à Paris en construisant des choses par soi-même. Le projet des chemins de la nature, qui propose des couloirs végétaux, est ainsi né. Des marches exploratoires ont été réalisées pour constater les réserves de biodiversité présentes dans le 4e arrondissement. Elle précise que l'association a deux jardins partagés, situés dans le jardin des Rosiers et dans le jardin du Clos des Blancs-Manteaux.

Francesca Dandolo explique que l'objectif des 34 jardinières est un complément de ce que l'association a fait avec les chemins de la nature. Elle souligne l'importance de la présence du square de la tour Saint-Jacques, réserve de biodiversité, qui est dans l'axe des lieux accueillant les jardinières. Alain Genel rappelle que le projet du square de la tour Saint-Jacques, lauréat du budget participatif 2016, prévoit une ouverture du square rue de Rivoli au droit de la tour, dans l'axe de la rue Nicolas Flamel.

L'association envisage d'accroitre la végétation existante sur certains parcs ou endroits avec des grilles. Elle ajoute que l'herbe qui pousse entre les pavés au sol fait partie de ce corridor naturel, et que la Mairie de Paris conserve aujourd'hui l'herbe des pavés des places historiques parisiennes. Alain Genel rappelle qu'un mur végétal devrait être installé sur le mur du cloitre Saint-Merri, une fois qu'il sera ravalé.

Plusieurs sites ont été ciblés par l'association pour accueillir davantage de végétation (square le long du clos des Blancs-Manteaux, place des Hospitalières Saint-Gervais, paroisse Église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, Institut Supérieur de Commerce situé rue des Francs-Bourgeois).

Dans le parcours végétal établi par l'association, il y a des pieds d'arbres (bvd Henri 4, rue Pavée, rue Saint-Antoine) ; sont inclus également les arbres de la place Teilhard de Chardin, les bacs de la Cité Internationale des Arts et les jardinières en pleine terre de la place du Bataillon de l'ONU. L'association regrette que la place du Bataillon de l'ONU soit si minérale.

Francesca Dandolo pense qu'il y a plusieurs solutions répondant à la question de la plantation des jardinières. Elle conseille de s'équiper en plantes et arbustes à bas prix et de tester ce qui fonctionne le mieux. Elle rappelle que la Ville de Paris organise des ventes plusieurs fois par an, ouvertes à tous les parisiens, qui proposent toute une typologie d'arbustes. Paule Mazéo fait remarquer la file d'attente interminable constatée lors de ces ventes. La prochaine vente risque également de ne pas être dans les délais souhaités pour l'installation des jardinières. Corine Faugeron annonce par ailleurs que des bulbes seront prochainement donnés par la Mairie du 4e.

L'idée de récupérer des plantes auprès des jardiniers de la Ville de Paris est suggérée. Francesca Dandolo invite les membres du Conseil de quartier à écrire au chef des jardiniers du 4e,

pour savoir s'il est possible de récupérer des plantes et dans quel square ou jardin. Corine Faugeron précise que les jardiniers du square de la Tour Saint-Jacques peuvent en donner au moment où ils font leur changement de plantation.

L'association discute actuellement avec Leroy Merlin pour pouvoir récupérer leurs plantes abimées.

Il existe également à la Canopée une grainothèque, qui permet d'apporter des graines et d'en récupérer en contrepartie (troc de graines).

Sur le choix des plantes, Francesca Dandolo conseille de planter du lierre (ça prend facilement, ça habille bien), des plantes aromatiques (par ex la sauge qui habille et pousse très vite), des plantes résistantes a la sécheresse (ex de la lavande), des plantes méllifères (liste de la Ville de Paris disponible avec le permis de végétaliser). Elle ajoute qu'il est possible de s'appuyer sur les professionnels du parc de Bercy qui font des formations.

Sophie Pons exprime son étonnement sur la plantation de lierre, expliquant que cette plante est considérée comme invasive. Elle ajoute que le lierre a été déconseillé lors des ateliers-conseils de la Maison du Jardinage (Pôle Horticole de la DEVE).

Francesca Dandolo alerte les membres du Conseil de quartier sur la nécessité de faire attention aux déchets (surtout aux mégots), en s'appuyant notamment sur la mise en place d'une communication : raconter sur des panneaux ce qui est fait (« story telling»), personnaliser le message,… Plus il y a de communication sur l'action d'entretien, plus les passants respectent les plantes.

Elle invite les membres du Conseil de quartier à communiquer sur leur action sur vegetalisons.paris.fr, 4-5 personnes viendront aider s'il y a une communication sur le projet. Elle propose également d'inclure cet événement dans le magazine des activités des jardins partagés. Les membres du Conseil de quartier décident d'inaugurer les jardinières le week-end du 22 et 23 septembre, à l'occasion de la fête des jardins.

Sophie Pons rappelle qu'il est possible de commander et de faire livrer à une date fixe différents végétaux conseillés par le Pôle Horticole de Bercy au Jardin du Pic Vert.

Francesca Dandolo préconise de mettre dans les jardinières 50 % de plantes pas chères et 50% de plantes achetées. Elle confirme que la plantation, dans un même temps de plantes et de graines, est possible.

La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^{e} annonce que les 34 jardinières, leurs traitements anti-graffiti et les sacs de géotextile sont finançables avec le budget d'investissement du Conseil de quartier (budget 2018 + report exceptionnel budget 2017). Les services de la DEVE lui ont par ailleurs confirmé qu'il n'était pas nécessaire de faire un trou d'évacuation dans les jardinières. Il est envisagé de livrer toutes les jardinières sur la place Edmond Michelet. Il faudra demander à Carrefour le prêt d'un transpalette. La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^{e} explique qu'il reste le substrat, la terre, les graines et les plantes à financer avec le budget de fonctionnement. Pour évaluer leurs coûts, elle nécessite de connaître les quantités de terre et de substrat, ainsi que les types de graines et de plantes.

Sophie Pons rappelle que le pole horticole est prêt à livrer la terre. L'idée est de voir avec les services du permis de végétaliser s'ils peuvent livrer la terre dans les jardinières une fois installées et préalablement remplies de substrat.

Corine Faugeron précise qu'il est préférable de planter à l'automne.

Les membres du Conseil de quartier se donnent une semaine pour finaliser les plannings et les budgets.

Corine Faugeron explique qu'elle pourra apporter des petits palmiers aux membres du Conseil de quartier début septembre.

Il est ensuite proposé d'inviter le public à apporter une plante, une fleur ou un arbuste sur une liste donnée. Cela permettra de faire connaître le Conseil de quartier.

Gérard Grass indique que le projet mérite d'être très connu. Il souligne la dynamique bien plus large dans laquelle s'inscrit le projet, avec l'augmentation de la végétalisation dans le quartier. En plus de végétaliser, on peut produire de la biodiversité. Il rappelle le plan bioversité actuel de la Ville de Paris. Francesca Dandolo souligne la présence d'atouts dans le quartier Saint-Merri qu'il faut développer.

Intervention de Laurent Colin, habitant de la rue Quincampoix

Laurent Colin se présente en expliquant qu'il habite depuis un peu plus d'un an au n°37 de la rue Quincampoix. Il souhaite porter à la connaissance du Conseil de quartier la situation problématique vécue par les riverains habitant à l'angle de la rue Quicampoix et de la rue Rambuteau. Il fait part de la grande gêne des riverains occasionnée par les concerts de heavy métal d'un bar rock qui ont été organisés en sous-sol du bar pendant 2 ans. Des actions ont été menées par les riverains pour faire interdire cette activité. La Préfecture de Police a interdit en décembre au bar de faire des concerts de heavy métal. Il souligne les interventions du député Pacôme Rupin, de Laetitia Vallar, la Commissaire de Police du 4e, et de Boniface N'Cho, Adjoint au Maire du 4e, qui ont été très bénéfiques.

Laurent Colin précise que le bar avait obtenu un droit de terrasse, qu'il s'est vu retirer par la Mairie suite aux plaintes.

Il explique que depuis l'été, cela a recommencé, une soixantaine de personnes stationnent dans la rue et les bruits montent dans les habitations. Il évoque la démission des riverains sur le sujet et la transformation progressive des appartements en résidence touristique (AirBnb). Il ajoute que la rue Quicampoix se vide peu à peu. Il explique passer son temps à discuter avec la Mairie et la DPSP. Le rodéo de grosses motos est signalé au 3430, mais les interventions arrivent très tard par rapport aux signalements. La DPSP ne peut pas être contactée de nuit. Il fait part de la frustration partagée par les riverains.

Six copropriétés, soit plus de 80 personnes, sont impactées par les nuisances émises par le bar.

Alain Genel assure à Laurent Colin qu'il peut compter sur le Maire du 4e, qui s'est saisi du sujet.

Prochaines réunions 2018

De 19h à 21h, en salle calmon de la Mairie du 4e

Mercredi 12 septembre, mercredi 10 octobre, jeudi 15 novembre et mercredi 19 décembre